

Compte rendu du Conseil municipal (Projet) 29 septembre 2025 – 18h30 – Salle du Conseil.

Présents : Mesdames et Messieurs S LACHIZE-PICCINO (SLP), N AUBRUN (NA), S GAYRAUD (SG), R NOVEL (RN), G PREVOST (GP), G DELAHAYE (GD) À partir de la seconde délibération, G CHATEL (GC), I BOUBET (IB), PY GENS (PYG), S THIBLET (ST), I SANTOS-CANTERO (ISC), L PUJOS (LP), N DURAND (NP). C. PINTI (CP).

Excusé : A GUILLEMIN (AG) Pouvoir à G PREVOST.

Ordre du jour : 29/09/25 18h30 convocation conseil municipal

- 1 Préambule
- 2 Approbation du CR juillet 2025
- 3 Dépenses en vertu de la délégation de pouvoir
- 4 Délibération d'approbation du PLU
- 5 Délibération prix (cantine-garderie)
- 6 Délibération marché public cantine scolaire
- 7 Délibération passage aux LEDs
- 8 Délibération subvention aux associations
- 9 Délibération sur les conditions de rémunération pour les agents recenseurs
- 10 Délibération réseau d'eau pluvial pour le chemin de Versailles
- 11 Information diverses

1- Préambule

| | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Présents : 14 | <ul style="list-style-type: none">• Votants 15 |
| <ul style="list-style-type: none">• Pouvoirs : | <ul style="list-style-type: none">• Arthur Guillemin à Grégory Presvost• Georges Delahaye à Norbert Aubrun (pour la 1^{ère} délibération). |

Accueil d'une nouvelle conseillère municipale : Mme Sylvie Thiblet.

Madame le Maire informe le conseil municipal de la démission de M. Frédéric Martin, conseiller municipal. Cette décision est motivée par des raisons personnelles et professionnelles.

Elle a été prise dans un esprit de sincérité et de transparence.

Mme le Maire le remercie chaleureusement pour son engagement depuis cinq ans aux côtés de la liste Brens pour Tous, notamment sur le dossier de la salle des fêtes et au sein de la commission travaux, où il a su mettre ses compétences au service de la commune. Il continuera d'apporter ponctuellement son expertise pour le suivi des chantiers en cours.

Face à des contraintes professionnelles et personnelles, M. Olivier Martin, qui était donc appelé à siéger du fait de sa 16^{ème} position sur la liste électorale, a préféré relever son indisponibilité et son soutien à la liste. Il a choisi de laisser sa place à Mme Sylvie Thiblet du fait de son investissement reconnu depuis le début de la mandature au sein de l'équipe municipale. Sylvie Thiblet est remerciée et appelée à siéger.

Secrétaire de séance : Mme Novel Régine.

2- Approbation du compte rendu du conseil du 21 juillet 2025 (Approuvé à l'unanimité)
3- Information sur les dépenses effectuées en vertu de la délégation de pouvoir

| ECOLE | | 24 753€ | | | SERVICES TECHNIQUES | | 5 112,97 € |
|--------------------------------|--|-----------|------|----|-----------------------------|--|------------|
| LAVAGE VITRES | | 540,00 € | 3 | | ACHAT COMPRESSEUR NETTOYEUR | | 1 088,00 € |
| MATERIEL CANTINE | | 14 492,13 | REP | 87 | PLANNING MURAL | | 229,04 € |
| POIGNEES ECOLE | | 787,85 € | ARA | 0, | LOCATION VIBREUR | | 25€ |
| VOLET ROULANT GARDERIE CANTINE | | 753,60 € | TIO | 39 | | | 213,56 € |
| | | 570,00 € | N | € | PETIT MATERIEL | | 129,29€ |
| | | 599 € | ENT | | PERMIS DE PIEGEAGE | | 32,52€ |
| | | | RETI | | TRAVERSES JEUX DE BOULES | | 190,90 € |
| | | | EN | 30 | | | 2 594,58 € |
| | | | CHA | ,0 | DYSJONCTEUR PHOTOVOLTAÏQUE | | 408,00 € |
| | | | UDI | 0 | ITNERRUPTEUR DIFFERENTIEL | | 202,08 € |
| | | | ERE | € | | | |
| | | | POM | | | | |
| | | | PIER | | | | |
| | | | BRO | 25 | | | |
| | | | SSE | 6, | | | |
| | | | EPA | 74 | | | |
| | | | REU | € | | | |
| | | | SE | | | | |
| | | | REP | | | | |
| | | | ARA | 80 | | | |
| | | | TIO | 4, | | | |
| | | | N | 85 | | | |
| | | | EPA | € | | | |
| | | | REU | | | | |
| | | | SE | | | | |
| | | | CHA | 39 | | | |
| | | | MBR | 2, | | | |
| | | | E | 82 | | | |
| | | | FROI | € | | | |
| | | | DE | 23 | | | |
| | | | (CLI | 2, | | | |
| | | | MEF | 08 | | | |
| | | | F) | € | | | |
| | | | REP | | | | |
| | | | ARA | 2 | | | |
| | | | TIO | 15 | | | |
| | | | N | 3, | | | |
| | | | BRO | 90 | | | |
| | | | YEU | € | | | |
| | | | R | | | | |

Pour un ordre d'idées des dépenses courantes :

- ✚ Repas cantine juillet (ESAT) : 4 401,05 €
- ✚ Téléphonie juillet (Orange, lignes sécurisées, livebox, abonnements) : 954.82 €
- ✚ Électricité (juin 2025, différents bâtiments) : 957,09 €
- ✚ Taxes foncières : 1 888 €

- ✚ Carburant (essence, GNR tracteur, juillet-août) : 1971.34€

Information : Clôture d'un dossier de remboursement de charges sociales avec une perte de 408,23 € liée à une incapacité de récupération d'indemnités journalières (arrêt datant de 2023) malgré la mobilisation de Mme Bouvet Isabelle sur un dossier non finalisé antérieurement.

4- Délibération d'approbation du PLU (votée à l'unanimité).

Ce travail de réécriture a été mené en concertation avec :

- ✚ Le cabinet Verdi, représenté par M. Guillaume Tempelaere,
- ✚ L'AMO, représentée par Mme Claire Genaudy,
- ✚ La préfecture, représentée par M. Angelo Piccilo et Mme Louise Rigolot.

Principaux éléments :

- ✚ Réécriture des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) en lien avec le schéma directeur d'assainissement de la CCBS et les travaux de réhabilitation des stations d'épuration (STEP) : phasage prévu en 2030–2038.
- ✚ Validation des articles 1 et 2 par le service urbanisme de la CCBS.
- ✚ Logements sociaux : intégration de la rénovation de l'appartement de la salle polyvalente.
- ✚ Ajout d'un document informatif sur les trames verte et bleue : plantations, haies, boisements, milieux humides et gestion des eaux pluviales.

Suite : Téléversement des documents sur le Géoportail Urbanisme par l'AMO après le retour de la délibération de la préfecture pour clôture du dossier si approbation en février 2026.

5- Délibération des prix de cantine garderie votée à la majorité (Votée par 8 Pour, 1 Contre, 4 Abstentions-2 Abstentions pour droit de retrait de Mme Lachize Piccino Sandrine et M. Chatel Grégory) : Présentation par Grégory Chatel.

Avant-propos :

Ajustements du personnel :

- ✚ Départs ou mouvements :
 - Disponibilité de Mme Virginie Vautaret, ATSEM, depuis début août pour une durée d'un an.
 - Fin de contrat de Mme Rachel Girardot (fin août), agent d'entretien et d'encadrement.
 - Mme Nathalie Chevereau bascule sur un poste d'ATSEM le matin
 - Prolongation de l'arrêt de Florine Dufrenne (arrêt prolongé au 31/10/25)
- ✚ Arrivées :
 - Recrutement de Mme Laëtitia Aubrun (CDD) sur un poste d'encadrement et d'ATSEM l'après-midi.
 - Scission du contrat d'entretien en 2 temps partiels en CDD confiés à Mmes Nadège Bayet et Christelle Flayeux (école et bâtiments communaux).
 - Arrivée de Anne Domayala en remplacement de Florine Dufrenne (arrêt prolongé au 31/10/25)

Une réunion de bilan a été organisée avec l'ensemble du personnel. Le retour a été jugé positif et a été apprécié aussi bien par le personnel, que par les enseignants et les élus.

Répartition des classes et effectifs : 82 familles, 114 élèves

- ✚ PS–MS : 26 élèves (Frédérique Astier, N. Chevereau, L. Aubrun)
- ✚ GS–CP : 23 élèves (L. Curtenaz, E. Valayer)
- ✚ CP–CE1 : 25 élèves (B. Perrozi-Tanane, Z. Prot, Céline Bernard – AESH)
- ✚ CE2–CM1 : 20 élèves (M. Chiambretto)

- ✚ CM1–CM2 : 20 élèves (S. Menubarbe)

Logiciel scolaire :

- ✚ Résiliation du logiciel JVS, suite au contrat signé avec le logiciel Berger Leverault en novembre 2024 par l'ancienne équipe municipale ; un décalage à l'amiable a permis d'éviter le paiement en doublon de 2 logiciels, la résiliation n'ayant pas été faite dans les temps. Le démarrage avec le nouveau prestataire est prévu en 2026–2027. Cela nécessitera un important travail d'enregistrement des familles.

Grèves :

- ✚ 18/09 : mise en place du service minimum (plus de 25 % des enseignants grévistes, 8 familles concernées, obligation réglementaire).
- ✚ 02/10 : pas de service minimum. Faute de personnel encadrant suffisant, le service minimum non obligatoire dans ce cas (un seul enseignant gréviste) ne pourra pas être mis en place.

Cantine : retours suite au changement de prestataire

- ✚ Venue de sa diététicienne fin septembre pour accompagner la mise en place du service
- ✚ Fréquentation en hausse, passant de 66 à 75 enfants par jour.
- ✚ Repas spécial jeudi 2 octobre 2025 dans la thématique des Épicuriennes : menus imaginés par des chefs Fanny St-Sulpice et Nicolas Morelle. Brens fait partie des 21 communes du territoire à bénéficier de cette opération, menée en partenariat avec la CCBS et mise en place par la société Leztroy.

Décret « espaces sans tabac »

- ✚ Depuis le 29 juin 2025, interdiction de fumer à proximité immédiate des parcs, aires de jeux, abribus, abords des écoles, bibliothèques, équipements sportifs est en application.
- ✚ La sanction du non-respect de cette obligation est une amende de 135€.
- ✚ Cette application est basée sur le civisme et la prévention.

Présentation de la délibération des prix de cantine-garderie

- ✚ Le Règlement a été envoyé en lecture, présenté et validé à l'unanimité lors du conseil du 21 juillet.
- ✚ Il est apparu nécessaire la mise en forme d'une délibération unique recensant tous les tarifs du règlement pour plus de lisibilité
- ✚ Seule nouveauté, l'ouverture aux repas adultes (enseignants/personnels) avec création de comptes (comme pour les familles) fixé à 5,33 € TTC (au coût réel).
 - Tarifs enfants :
 - 1er enfant : 5,70 €
 - 2° enfant : 4,20 €
 - Projet d'accueil individualisé (PAI) : 4 €
 - Garderie : grille tarifaire selon horaires est calculée sur la base de 1€ la demi-heure
 - Régularisation des impayés :
 - Récupération des 4/5 des impayés (562.16€)
 - Échéanciers mis en place pour une famille dont les remboursements sont en cours.
 - Majoration prévue en cas d'oubli, de retard ou de non-régularisation (+4 € ou +10 %) après 2 relances.
 - Mise en place d'un blocage cantine en cas de défaut de paiement après 2 relances et la majoration.

Remerciements à Grégory Châtel pour le travail effectué dans le cadre de ce dossier.

Débat autour du prix concernant les PAI (4€)

- ✚ Contexte : 1 famille a signalé son désaccord concernant l'augmentation brutale
- ✚ Historique des tarifs
 - Etude des règlements des communes avoisinantes : Peyrieu/ Virignin
 - Calcul du coût d'un enfant sur le temps de service : 12€

Adoption de la même tarification que les communes de Peyrieu et Virignin.

Calcul du prix basé sur le coût seul du temps de garderie de 11h50 à 13h45 (soit 1 € la demi-heure)

Les services annexes individualisés (réfrigération, chauffage, contrôle de température, service, encadrement...) ne sont pas facturés.

Vote du règlement le 21 juillet 2025 à l'unanimité : 4 €

✚ Lecture du SMS de AG

✚ Pour éviter toute influence, Mme le Maire et M. Chatel exercent leur droit de retrait et sont donc considérés comme absents lors du vote (comptabilisation en abstention).

6- Délibération marché public restauration scolaire (Votée à l'unanimité)

✚ Mise en place d'un contrat transitoire 2025–2026 avec Leztroy suite à la rupture de contrat avec le Croqu'Ain.

✚ Lancement d'une procédure de marché public pour 2026–2029 pour une durée de 3 ans.

✚ Montant estimatif est de 124 027.20€ H.T sans compter les repas adultes.

✚ Autorisation donnée à Mme le Maire d'engager les démarches de lancement de marché public.

7- Délibération passage aux LED (votée à l'unanimité)

✚ Obligation réglementaire de passer en LED d'ici 2027

✚ Subventionnement encore possible

Coût prévisionnel : 110 000 €

Reste à charge pour la commune 37 200 € après déduction des subventions.

Réglage des points lumineux en usine (aucun surcoût), après installation 80€/PL soit 18 320€

Financement possible via le SIEA (12 ans, taux 2 %, +5040€) ou par la commune sur 2 ans (2 mensualités 19 000€ et 18 200€)

✚ 229 points lumineux sur la commune

✚ Facturation 60% fonctionnement et 40% énergie

Sur la part de fonctionnement, entretien = 8€ par point lumineux/an

Possible augmentation en 2026 jusqu'à 30€ (soit + 5038€ maximum)

Les économies d'énergie sont liées à la baisse de puissance : -55 % (100 W → 45 W).

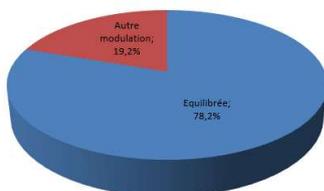
Attention, augmentation du coût de fonctionnement

✚ Délibération sans lien avec la question du maintien de l'extinction nocturne ou de l'abaissement progressif d'intensité

✚ Impossibilité d'un réglage selon les saisons (été-hiver) : raison financière (80€ par points lumineux soit 18 320€)

✚ Résultat du sondage à ce jour : 156 réponses dont 15 en mairie

| Objectif LED | | | | | | |
|----------------------|-------------------|-------------------------------------|--|---|----------------|-------|
| Sécurité des piétons | Sécurité routière | Sentiment de sécurité dans les rues | Préservation de la biodiversité nocturne | Economies d'énergie et finances publiques | Confort Visuel | Autre |
| 41,7% | 24,4% | 40,4% | 36,5% | 59,0% | 12,8% | 3,2% |



✚ Planning prévisionnel possible :

- Octobre 2025 : analyse du sondage, choix du matériel
- Novembre 2025 : validation du financement

- Juin 2026 : travaux (1 mois).

8- Délibération subventions aux associations – exercice 2025 (votée à l’unanimité) :

Présentation par Régine Novel

- ✚ Mise en place d’une uniformisation des subventions pour les associations extérieures à Brens : 150 € chacune : (ex. Secours Populaire, ADAPT Peyrieu)
- ✚ Lissage de la subvention du comité des fêtes à 1 500 €. L’objectif est d’éviter l’alternance annuelle liée aux lots de la St Michel (N1 : 1 000 € / N2 : 1 500 €) et de réduire les confusions entre années.
- ✚ Réattribution de la subvention à la société Intercommunale Boules Peyrieu-Brens : 150 €
- ✚ Légère augmentation de la subvention à la Société de chasse Brens/Virignin : +100 €
- ✚ Maintien des autres subventions au même niveau qu’en 2024 :
 - Amicale Pompiers : 1 800 €
 - Harmonie Brens/Peyrieu : 1 000 €
 - Sou des Écoles : 1 425 € (soit 12.50€ par enfant)
 - Total des subventions 2025 : 6 775 € (Comparatif 2024 : 7 000 €)

9- Délibération sur les conditions de rémunération pour les agents recenseurs (votée à l’unanimité)

- Rémunération ≥ SMIC horaire, possibilité de primes.

| AGENT | FORFAIT FORMATION | FORFAIT COMPTAGE DES BOITES | FORFAIT COLLECTE DES DOCUMENTS | Prime objectif atteint * * | Prime nombre d'entretiens * | Rémunération |
|-----------------|-------------------|-----------------------------|--------------------------------|----------------------------|-----------------------------|--------------|
| LEA MONNERET | 40.00 € | 100.00 € | 250.00 € | 150.00 € | 75.00 € | 615.00 € |
| YANNICK BIGOT | 40.00 € | 100.00 € | 250.00 € | 150.00 € | 75.00 € | 615.00 € |
| NADIA BAKOURI | 40.00 € | 100.00 € | 250.00 € | 150.00 € | 75.00 € | 615.00 € |
| PASCAL BOULOGNE | 40.00 € | 100.00 € | 250.00 € | 150.00 € | 75.00 € | 615.00 € |
| | 160.00 € | 400.00 € | 1 000.00 € | 600.00 € | 300.00 € | 2 460.00 € |
| RETOUR ETAT | FORFAIT HABITANT | FORFAIT LOGEMENT | | | | |
| | 1 943.58 € | 621.50 € | | | 2 565.08 € | |

- Organisation : 300 habitants/agent (140 foyers/agent).
- Période : janvier–février 2026.
- Coordination par Olivier Maurin (rattrapage en heures de repos compensatoire)
- Agents désignés par arrêté.

10- Délibération concernant le réseau d’eau pluvial – chemin de Versailles (Votée à l’unanimité) :

Présentation par Grégory Prevost.

- ✚ Constat d’une obstruction totale du réseau en mai 2024.
La 1ère intervention de Ray Assainissement est insuffisante à cause d’un enchevêtrement de racines. En mars 2025, une inspection vidéo et un curage révèlent des branchements pénétrants, des fissures longitudinales, des joints délogés et des racines obstruant à 95 % du réseau.
Aujourd’hui, des travaux sont nécessaires pour rendre pérenne cette installation avec la réfection complète des derniers 60 mètres comprenant le terrassement, l’évacuation des déblais, la pose de tuyaux annelés adaptés, la remise à niveau et le remplacement des tampons, ainsi reprise des branchements existants.
- ✚ 3 devis émis : devis retenu, Dumas TP pour 11 975 €.

- ✚ Des travaux à poursuivre avec
Priorité mise sur les points noirs du réseau Pour une meilleure maîtrise financière
Déournement du pluvial du chemin de Versailles (sources de la Conche + salle des fêtes, devis ≈ 100 000 €, programmation à prévoir au budget 2026).
Autres dépenses à envisager : 294 000 € pour la STEP de Champstel + 294 000 € pour la STEP de Brens Sud.
- ✚ Rapport eau et assainissement – présentation par Mme le maire : statistiques 2024
 - 28 826 factures, 17 634 abonnés, +4 % de visites sur site.
 - Allocation eau : 150 dossiers traités (3 700 € sur 60 000 €).
 - Rendement global amélioré : 67 % → 73 %, proche du rendement national.
 - 30 non-conformités enregistrées.
 - Préparation 2026 : mensualisation des paiements pour Brens.
 - Consommation Brens : 543 usagers – 43 742 m³ consommés (2025) contre 71 793 m³ (2024, - 39,3 %).
 - Total eau CCBS : 2 035 750 m³ (+2,02 %).
 - Prix de l'eau : augmentation progressive jusqu'à 2,68 € comme programmé.

11- Informations diverses

Flux routier – Champstel

Rappel historique :

- 2023 : étude annoncée au département.
- Janvier 2024 : étude conventionnée auprès de l'ADIA (coût : 1 800 €).
- Décembre 2024 : réalisation de trois devis :
 - 328 000 € : recalibrage carrefour + écluse
 - 636 000 € : plateau + trottoir + écluse
 - 644 000 € : dévoiement route + recalibrage + trottoir + écluse

Radar pédagogique devant le Bistrot de Brens :

- 248 283 véhicules comptabilisés
- VL < 20 km/h non pris en compte (sortie parking/lotissement)
- 81 % des véhicules roulent < 50 km/h
- 19 % roulent > 50 km/h, dont 16 % entre 50-60 km/h

Conclusion : vitesses encore trop élevées, surtout aux abords du lotissement, du commerce et de la ZA.

Action prochaine : essai de chicane encadré par le département

Champstel – Echet

- ✚ Constat du département : zones à risque identifiées
- ✚ En attente du chiffrage sur 2 secteurs prioritaires (espérance : 2026).
- ✚ Mobilisation en cours avec la CCBS (GEMAPI – gestion des milieux aquatiques).

Pompiers volontaires

- ✚ Signature de la convention commune – SDIS – agent communal, durée 3 ans.
- ✚ Objectifs :
Valorisation de l'engagement des agents (suite au soutien au SLIS)
Maintien de la continuité du service communal malgré la baisse d'engagement et les besoins croissants
Entraide entre communes, exemple concret : feux de Saint-Bois
Cadre clair : possibilité de refus en cas de besoin impérieux, définition des retards et typologie des missions

Incivilités constatées aux points d'apport volontaire durant l'été

- ✚ Sûrement des personnes en transit sur la commune
- ✚ Tolérance zéro, amende fixée à 150 €

- ✚ Etude de la pose de caméras
- ✚ Demande en cours de vérification d'autorisation vidéo-surveillance à la préfecture

Animations

- ✚ Bilan des rencontres de quartier : 5 lieux, plus de 100 participants, réalisations enclenchées (miroir, fresque, panneau vélo, desserte bois brûlé, projet four).
- ✚ Opéra sous les étoiles : fréquentation identique à l'année dernière
- ✚ Course de la St-Michèle : réussite malgré la pluie, remerciement du comité des fêtes
- ✚ Concert à la chapelle : fort succès, très apprécié des habitants, 130 participants, remerciement du vicaire
- ✚ Signalisation bibliothèque école : en commande à la CCBS (3 points identifiés)
- ✚ Formation aux premiers secours : 9 bénévoles formés, formation très appréciée, problème de ménage des toilettes relevé
- ✚ Poursuivre avec un projet d'initiation « gestes qui sauvent » (2h, coût 200 €, pris en charge à 50 % par la commune).
- ✚ Bureau de vote des élections mars 2026 : enregistrement de la mairie comme bureau de vote à la préfecture
- ✚ Informations diverses : fête du four, brocante du Sou, café des parents, rentrée scolaire, ateliers numériques, cérémonie habitant (Zoé Charvet, mariage Sylvie thiblet).

Organisation de 2 événements sur la semaine du sol vivant

- ✚ Vente de composteurs individuel : 30€ sur inscription en mairie avec collecte le 22/10/25 en mairie à partir de 17h30 avec information CCBS
- ✚ 16h : animation à destination des enfants « La fresque du Sol », gratuit, sur inscription (8 places, à partir de 8 ans)

Informations mairie

- ✚ Distribution du bulletin municipal fin septembre : remerciement à Isabelle Santos Cantero
- ✚ Essai de nouveaux horaires pour améliorer le service (lundi et mardi jusqu'à 12h30, mercredi et vendredi à partir de 13h)
- ✚ Réunion d'information des travaux de voirie à Chantemerle le 24/09/25 : 6 participants, présence d'Alexandre Gouillet pour expliquer les travaux, démarrage le 06/10/25, organisation d'une réunion de fin de chantier (question zone 30 + cédez-le-passage dangereux abordé)

Présentation du rapport Trimax (CCBS)

Déchets ménagers (2024)

- ✚ Collecte totale : 9 906 tonnes (+4 %)
 - Ordures ménagères résiduelles : 6 910 t (+1 %) → 197 kg/hab/an
 - Collecte sélective (emballages/papiers/verre) : 2 996 t → 86 kg/hab/an (+2 %)
- ✚ Textiles, linge et chaussures : 96 t sur domaine public (+23 %), 26,2 t sur domaine privé (+19 %)
- ✚ Déchets traités en déchetterie : 8 510 t → 243 kg/hab/an (+11 %)
- ✚ Collecte amiante : 5 collectes → 48 t

Biodéchets / déchets verts

- ✚ Composteurs individuels vendus : 395 (+250 %)
- ✚ Points de collecte en zone urbaine : 40
- ✚ Déchets verts déposés en déchetterie ou valorisés sur terres agricoles : 1 921 t (+24 %)
- ✚ Interventions broyage végétaux à domicile : 131

Informations générales CCBS

- ✚ Population : 35 008 habitants, 41 communes

- ✚ Conteneurs : 872
- ✚ Déchetteries : Belley, Culoz-Béon, Virieu-le-Grand
- ✚ Composteurs distribués : 395 (vs 108 en 2023)
- ✚ Établissements accompagnés pour compost collectif : 22
- ✚ Dépenses fonctionnement : 4,94 M€
- ✚ Recettes : 7,29 M€ (dont 4,16 M€ de TEOM, stable à 9,31 %)
- ✚ Excédent : +401 000 €
- ✚ Investissements : 470 000 €

Projets structurants (CCBS)

- ✚ Voie Verte – Cressin : travaux début semaine prochaine, coût total 1 683 000,83 €, reste 10 % à charge CCB
- ✚ Piscine : ouverture prévue septembre 2026

Dates à retenir

- ✚ 10/10 : Ain'Provisible
- ✚ 11/10 : soirée 80 Harmonie Brens Peyrieu à la salle des fêtes de Peyrieu
- ✚ 21/10 : réunion de travail
- ✚ 22/11 : marché créatif
- ✚ Début décembre : conseil municipal
- ✚ 14/12 : repas des aînés

Hommage à Jacques Burdet

Mme le Maire et le conseil municipal rendent hommage à Jacques Burdet, ancien conseiller, adjoint puis maire de Brens pendant deux mandats. « Jacky » a profondément marqué la commune par son dévouement et son attachement à son village. Sous son impulsion, de nombreux projets structurants ont vu le jour, tels que la cantine-garderie, la zone de loisirs, les nouveaux locaux communaux ou l'aménagement de la place de la Colombe. Proche de ses concitoyens, il savait unir et préserver l'esprit de village. Le conseil et la commune expriment leur gratitude pour son engagement. La séance s'achève sur cet hommage, ponctué d'un verre partagé à sa mémoire.

Clôture de séance

La séance est levée après l'examen des questions diverses et le rappel du prochain conseil prévu **fin novembre/début décembre 2025**.